



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergie photovoltaïque

Question écrite n° 6447

Texte de la question

M. Alain Marc attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le fait que dans les centres commerciaux on voit fleurir des toitures de parkings dotées de panneaux photovoltaïques au motif annoncé d'écologie énergétique alors qu'en fait il s'agit pour eux de bénéficier de tarifs d'achat d'une énergie dont la qualité est médiocre. Il lui demande s'il ne faudrait pas imposer que le rachat des kWh produits soit limité au surplus de la production par rapport à la consommation. Cette règle pourrait être généralisée à toutes les productions autonomes qui sont sans impact sur nos industries et l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marc](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6447

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2012](#), page 5455

Question retirée le : 7 octobre 2014 (Fin de mandat)